



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DE DIE - Arrivée

16 JAN. 2017 152

2 Urb
201

CG

Direction Des Politiques Territoriales
Service Habitat et Urbanisme – Chef de service
Fabrice POISSON
Contact Annick DELAPLACE
Tel : 04 75 79 81 86
Courriel : adelaplace@ladrome.fr
Réf : D1700113

Monsieur Gilbert TREMOLET
Maire
MAIRIE DE DIE
Rue Félix Germain
26150 DIE

À Valence, le 11 JAN. 2017

Monsieur le Maire,

Conformément à article L 123-13-1 du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transmis la délibération de votre conseil municipal en date du 8 novembre 2016 relative à la décision de prescrire la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune. Elle a été reçue le 12 décembre 2016.

Après étude des documents, j'ai le plaisir de vous informer que ce projet n'appelle pas d'observation particulière du Département.

Vous trouverez ci-joint, cinq cartes, quatre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et une sur la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Compte-tenu des développements ci-dessus, le Département donne un avis favorable à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Die.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrick LABAUNE
Président du Conseil départemental
Député de la Drôme

Copie :

- Monsieur le Préfet de la Drôme,
- Madame Martine CHARMET et Monsieur Bernard BUIS – Conseillers départementaux du canton du DIOIS.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

LES INFORMATIONS RECUEILLIES FONT L'OBJET D'UNE SAISIE INFORMATIQUE. LES DROITS D'ACCES ET DE RECTIFICATION PREVUS PAR L'ARTICLE 34 DE LA LOI N° 78-17 DU 06/01/1978 S'EXERCENT AUPRES DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

LE DEPARTEMENT DE LA DROME

HOTEL DU DEPARTEMENT, 26 AVENUE DU PRESIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9 TEL : 04 75 79 26 26
www.ladrome.fr